

# Le bulletin municipal

Avril 2024 N°3

### COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

Chers concitoyens,

Comme tous les ans, à cette période, les communes de France votent les budgets et les taux d'imposition. Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux et ce depuis des années.

Grâce à une bonne gestion, vous pouvez constater les travaux en cours et les investissements conséquents qui sont faits dans notre village. Ces nouveaux projets bénéficient à tous les habitants. Chaque projet est mûrement réfléchi et voté par les 19 conseillers et adjoints du conseil municipal, en concertation avec les usagers, les associations et le conseil municipal des jeunes. Cela nous permet d'obtenir des subventions conséquentes de l'État, de la Région, du Département, du Grand Reims et d'autres services. Nous ne pourrions en faire autant si nous n'avions pas toutes ces aides et l'appui de nos agents. Nous pouvons les en remercier.

La commune soutient les associations en apportant son aide financière et matériel afin d'améliorer votre bien-être. La subvention totale de 2024 est de 20 000 € pour 700 d'adhérents (dont 350 Pontfabriciens). Elle vous permet d'avoir des coûts d'adhésion modique, sans faire de déplacements lointains en bénéficiant de prestations de qualité.

Pontfaverger-M est attractif et rayonne sur les villages environnants, mais souhaiterait également que les communes voisines soient reconnaissantes pour les associations Pontfabriciennes qui accueillent leurs 350 citoyens. Le Maire, Damien Girard

### - Définition des zones favorables au développement des EnR

Considérant le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grand Reims adopté le 15 décembre 2022 et fixant des objectifs de développement des énergies renouvelables, le Grand Reims a positionné la transition écologique comme enjeux de sa nouvelle stratégie de territoire. La loi APER met les communes au cœur de la planification et prévoit qu'elles définissent des zones d'accélération des énergies renouvelables suite à la concertation du public engagée du 13 au 27 mars 2024. Le Conseil Municipal décide de valider la proposition des zones d'accélération des énergies renouvelables.

ADOPTÉ: à l'unanimité des membres présents, 18 voix POUR.

#### - Convention de fourrière animale

La convention fourrière animale transmise par l'association rémoise « Les Amis des Bêtes », créée en 1976 propose une participation annuelle communale forfaitaire de 0,70 € par habitant. Ce montant peut sembler élevé en comparaison des tarifs pratiqués antérieurement, mais l'association s'est expliquée sur ce point. Celle-ci a fonctionné de nombreuses années grâce à un leg exceptionnel qui, aujourd'hui, est épuisé. Les charges structurelles de fonctionnement obligent l'association à revoir sa politique tarifaire. Il est précisé que le tarif proposé est la fourchette basse du prix moyen d'une fourrière en France compris entre 0,70 € et 1,30 € par habitant. Le conseil municipal approuve les termes de la convention fourrière animale présentée et valide la participation communale.

ADOPTÉ : à la majorité des membres présents, 17 voix POUR, 1 ABSTENTION

#### - Demande de subvention - DGD 2024

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet relatif à l'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale de Pontfaverger-M. Ce projet mis en place en 2023, financé en partie par la DGD, répond à la demande des administrés, vu les augmentations de fréquentation et de prêts de livres constatées. Le Maire explique que cette aide peut se poursuivre en 2024 et propose de déposer une nouvelle demande de financement pour

cette année. Le conseil municipal décide la poursuite de ce projet pour 2024.

ADOPTÉ: à l'unanimité des membres présents, 18 voix POUR.

## Conseil Municipal du 28 mars 2024 :

- Zones favorables au développement des EnR
- Convention de fourrière animale
- Demande de subvention DGD 2024
- Graphiques comptes 2023
- Vote des taux 2024
- Vote des budgets 2024
- Jardin des Mots de la Bibliothèque
- 8 mai 2024
- Analyse eau
- Chasse aux œufs 2024
- Inscriptions scolaires
- Maison des services:
- Campagne impôts
- Assistante sociale
- Services pour tous
- Cérémonie arrivants
- Travaux voirie
- Broyat de bois
- Déjections canines
- Fête patronale 2024
- Zoom sur la bibliothèque
- Cinélique
- Famille accueil vacances Secours Populaire
- Chenilles processionaires
- Stationnements bus
- Solidaribus
- Don du sang 04/06/2024
- Brocante SLP Foot
- Accueil des commerçants
- ASL Judo
- A vos agendas

Prochain Conseil Municipal le 30 avril 2024 à 19h45 à la Mairie.

Prochain Conseil Municipal des Jeunes le 19 avril 2024 à 19h à la Mairie.

#### - Graphiques comptes de gestion et comptes administratifs 2023

Comme convenu dans le précédent bulletin, voici les graphiques sur l'exécution des investissements et des dépenses engagés ou réalisés, les chiffres témoignent de la santé financière de notre commune.

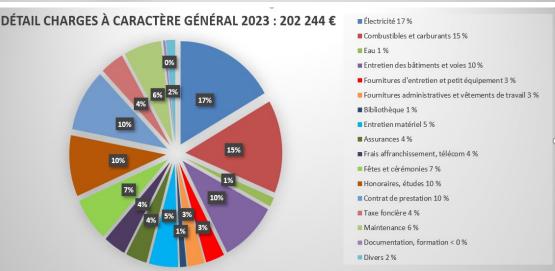


## Présents au Conseil Municipal :

- BESSON Dominique
- BRAU François-Xavier
- BUAT Frédérique
- CLAUDE Ludovic
- COURTY Aline
- ETCHEVERRY

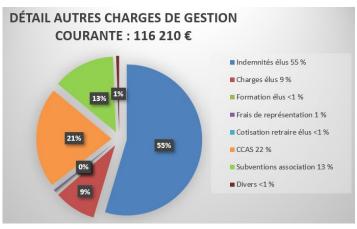
#### Marie-France

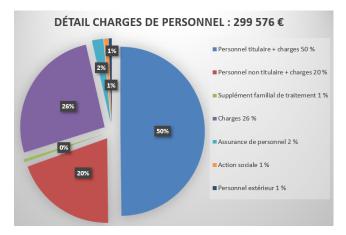
- GAPE Amélie
- GIRARD Amaury
- GIRARD Damien
- GOUYON Emmanuel
- LANOTTE Frédéric
- LECLERC Manuel
- MAHUT Corinne

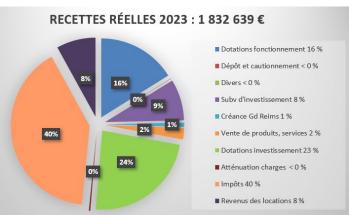


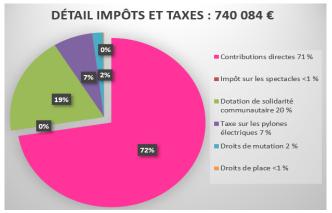
#### Absents excusés :

- CERCEAU Sophie (pouvoir transmis)
- COUSINAT Karen (pouvoir transmis)
- DELAVACQUERIE Nathalie (pouvoir transmis)
- DEMONGEOT Benoît
- PRÉVOST Dany (pouvoir transmis)
- USALUPPI Mélodie (pouvoir transmis)









#### - Vote des taux 2024

Considérant les propositions budgétaires établies pour l'exercice 2024, le Maire rappelle que suite à la réforme de la taxe d'habitation, il n'appartient plus au Conseil Municipal de délibérer sur un taux d'imposition. Il propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2024. Les taux des taxes locales sont fixés comme suit :

TFPB: 35,47 % - TFPNB: 8,36 % - TH 17,04 %.

ADOPTÉ: à l'unanimité des membres présents, 18 voix POUR.

#### - Vote des budgets 2024

Des projets du budget général et CCAS sont soumis au Conseil Municipal. Les membres signent le budget 2024, qu'ils arrêtent définitivement aux chiffres suivants :

BUDGET GÉNÉRAL : section de fonctionnement : 1 858 282 €

Section d'investissement : 2 054 514 €

• CCAS: Section fonctionnement: 40 176 €

ADOPTÉ: à l'unanimité des membres présents, 18 voix POUR.

#### Cérémonie du mercredi 8 mai 2024

Vous êtes attendus nombreux à la cérémonie du 8 mai

- Départ du défilé à 11h30
- Dépôt de gerbe, Allocutions, sonneries
- Retour du cortège place de la mairie
- Distribution de brioche aux enfants
- Vin d'honneur à la Mairie





#### Analyse d'eau du 25.03.24

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats sont consultables en mairie.

#### Chasse aux œufs 2024



Le vendredi 29 mars, en fin d'après-midi, a eu lieu la chasse aux œufs pour tous les jeunes pontfabriciens, de la maternelle au CM2 préalablement inscrits. Chacun a participé avec amusement et gourmandise aux animations et jeux en bois afin de récolter un sac d'œufs en chocolat.

Ce moment de fête était organisé par le CCAS et les CMJ.

Merci aux Conseillers Municipaux des Jeunes qui ont tenus les stands pour leurs camarades avec sérieux, bonne humeur, inventivité et engagement. A l'année prochaine !!!



Effectuez votre inscription ou demande de dérogation (soumise à avis) du 4 mars au 17 mai 2024.

Dossiers disponibles en mairie ou en ligne. Documents complétés à déposer à la mairie du domicile.



Des permanences pour les impôts se dérouleront à la Maison Des Services:

- LE JEUDI 25 AVRIL DE 8H45 À 11H45 - LE JEUDI 2 MAI DE 8H45 À 11H45
- LE JEUDI 16 MAI DE 8H45 À 11H45



## **GRATUIT**

# Les services du quotidien à côté de chez vous

- Vos droits
- Votre santé
- Vos documents officiels
- O Vos allocations et prestations
- O Votre recherche d'emploi
- O Vos impôts
- O Votre retraite

#### HORAIRES

MARDI: 08H30 - 12H00 MERCREDI: 08H30 - 12H00 14H00 - 18H30 JEUDI: 14H00 - 18H30 VENDREDI: 14H00 - 18H30 SAMEDI: 08H30 - 12H00

1 Rue Geoffroy Parking Rue Pérard Noizet

Pontfaverger-Moronvilliers franceservicespontfa@gmail.com

03.26.61.24.02



#### Cérémonie des nouveaux arrivants 16 mars 2024

Après la présentation du village par le Maire, les familles présentes ont pu faire connaissance avec les élus, le conseil municipal des jeunes, les responsables des nombreuses associations sportives et culturelles communales.

Les nouveaux arrivants se sont également présentés et ont exprimé être heureux de s'installer sur le territoire d'une commune où 'on trouve tous les services et un cadre de vie verdoyant et calme.

Le verre de l'amitié a conclu cette cérémonie avec la remise pour les nouveaux nés d'un arbre fruitier à replanter et pour tous les présents des sacs en toile et des gourdes « J'aime Pontfa ».

De nouveau, nous souhaitons la bienvenue à toutes ces personnes et espérons les revoir lors de nos prochaines cérémonies et manifestations.



### Travaux de voirie et d'aménagement paysager

Les travaux de la rénovation du pont Rue de Vouziers se poursuivent jusque mi-septembre avec une fermeture de la rue de Vouziers jusqu'au 15 mai 2024, des aménagements paysagers avec plantations d'arbustes et de plantes vivaces seront également réalisés sur ces périodes par vos agents communaux.

Le projet de fleurissement s'est fait en concertation entre élus et habitants de la rue de Vouziers.

De nouveaux arbres ont été plantés rue Saint Brice près du Monument aux morts pour permettre la biodiversité et créer de l'ombre.

Les travaux de la rue de l'église Saint-Médard se poursuivent avec la mise en place de trottoirs et l'aménagement de la voirie centrale.



#### **BROYAT DE BOIS A DISPOSITION**

La commune de Pontfaverger-M. met à votre disposition gratuitement du mulch (broyat de branches) pour pailler vos plantations.

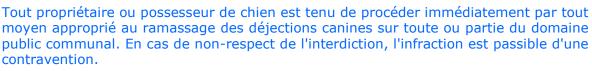
Vous pouvez venir avec vos remorques ou autres containers, quand vous le voulez en haut de la zone artisanale, sur la route de la Neuville après chez Jaujou.



#### **Déjections canines**

Les principales nuisances occasionnées par les déjections canines sur le territoire de la commune se traduisent par des souillures plus ou moins importantes des voies publiques, jardins et squares ; elles peuvent provoquer des glissades, des chutes

accidentelles et polluer potentiellement par des microbes (virus, bactéries, parasites, etc....) les aires de jeux pour enfants comme les bacs à sable ou des locaux collectifs (écoles, crèches, commerces alimentaires, immeubles à usage d'habitation, etc....)





#### Fête Patronale 2024

### La fête patronale aura lieu Les 18, 19 et 20 MAI 2024



Les manèges, jeux, confiseries et buvettes vous accueillent au centre du village.

Samedi soir : Bal à partir de 22h

**Dimanche après-midi**: Animation démonstration de freestyle foot par Gaëtan CZAJA

à partir de 22 heures : Bal

